

Musicien des musiques actuelles

RNCP35555 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	133
Formacode(s)	45073
Code(s) ROME	K2105, K1204, L1202
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	19/04/2021
Date d'échéance	19/04/2023

Certificateur(s)

TREMPO · SIRET : 37992484800029

STUDIO DES VARIETES · SIRET : 32830960400028

<https://www.studiodesvarietes.org>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification « Musicien

des musiques actuelles » permet d'intégrer les interprètes, les créateurs (auteurs, compositeurs), les chanteurs et les instrumentistes qu'ils soient « leader » (chef de projet, chef de cœur, meneur du groupe, front man, soliste) ou side man (musicien, accompagnateur d'un projet musical).

L'appellation courante au sein de la filière des musiques actuelles est celle accolée au nom de l'instrument : chanteur, bassiste, batteur, guitariste, etc. Le musicien instrumentiste/chanteur écrit et/ou compose et/ou interprète vocalement et/ou instrumentalement des œuvres musicales lors de représentations publics et d'enregistrements dans une ou plusieurs esthétiques musicales liées au champ des musiques actuelles. Il peut également exercer une activité professionnelle complémentaire à son activité principale de musicien en lien avec le secteur des musiques actuelles et dans le respect des règles de cumul d'emploi en vigueur.

Cette certification tient compte de ces éléments en permettant l'acquisition de compétences nécessaires à une insertion professionnelle durable dans le secteur des musiques actuelles

ACTIVITÉS VISÉES

Les activités du musicien des musiques actuelles s'articulent autour de 5 fonctions :

- conception et mise en œuvre des projets artistiques musicaux: définition de son projet artistique musical, communication sur son projet artistique musical, mise en œuvre de l'économie de son projet artistique musical
- adaptation de sa création musicale à son environnement de travail: répétition en studio de répétition, enregistrement en studio d'enregistrement, scène
- perfectionnement et élargissement de sa technique et sa pratique instrumentale individuellement et/ou au sein d'un ensemble (groupe, orchestre, duo...): développement de sa technique instrumentale première et de sa pratique instrumentale secondaire complémentaire de la première, utilisation de nouvelles technologies liées à la création musicale, composition, arrangement, harmonisation, improvisation.
- évolution dans l'environnement professionnel, social et juridique des musiques actuelles: suivi de l'évolution réglementaire du secteur, identification des modalités de production, d'autoproduction phonographique et/ou numérique, développement et entretien d'un réseau professionnel, développement, entretien d'un réseau

professionnel, développement des compétences tout au long de sa carrière.

- développement des activités professionnelles (en lien avec les musiques actuelles) complémentaires à l'activité principale de musicien: composition de la musique pour d'autres disciplines artistiques connexes (cinéma, danse, théâtre...), composition et mise en œuvre des projets d'action ou de médiation culturelle dans les musiques actuelles, accompagnement des pratiques amateurs, enseignement de la pratique instrumentale.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Élaborer et présenter un projet artistique musical
- Prendre en compte les caractéristiques du/des publics destinataires du projet artistique
- S'adresser aux différents partenaires institutionnels et économiques pour la mise en œuvre du projet artistique
- Utiliser les différents outils de communication print et web pour valoriser son projet artistique
- Adapter la réalisation du projet artistique à l'environnement de travail pour lequel il est destiné
- Acquérir une technicité instrumentale principale et secondaire confirmée
- S'approprier différentes esthétiques musicales
- Composer, arranger, harmoniser, improviser, écrire
- Utiliser des logiciels de MAO pour la composition et l'interprétation live
- Interpréter les différents documents et textes officiels en rapport à l'exercice de la profession de musicien
- Concevoir et réaliser une bande sonore originale adaptée à une production cinématographique, télévisuelle ou multimédia
- Travailler en équipe pluridisciplinaire
- Concevoir et mettre en œuvre des projets d'action ou de médiation culturelle, d'accompagnement des pratiques amateurs et d'enseignement de sa pratique artistique en lien avec les musiques actuelles

Blocs de compétences

RNCP35555BC01 — Concevoir et développer des projets artistiques musicaux dans le secteur des musiques actuelles

LISTE DE COMPÉTENCES

- Définir et présenter un projet artistique musical
- Prendre en compte les caractéristiques du/des publics destinataires du projet artistique
- Utiliser les différents outils de communication print et web pour valoriser son projet artistique
- S'adresser aux différents partenaires institutionnels et économiques pour la mise en œuvre du projet artistique
- Adapter la réalisation du projet artistique à l'environnement de travail pour lequel il est destiné.
- Interpréter différents documents et textes officiels en rapport à l'exercice de la profession de musicien

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Un oral de présentation d'un projet artistique réalisé de manière individuelle ou collective en cours de formation
- Une étude de cas relative à la compréhension de l'environnement professionnel, social et juridique des musiques actuelles

RNCP35555BC02 — Perfectionner et développer sa pratique et sa technique instrumentale ou vocale

LISTE DE COMPÉTENCES

- Acquérir une technicité instrumentale principale et secondaire confirmée
- S'approprier différentes esthétiques musicales.
- Composer, arranger, harmoniser, improviser, écrire
- Utiliser des logiciels de MAO pour la composition et l'interprétation live.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Une prestation individuelle imposée en studio permettant d'évaluer le niveau de technique instrumentale ou vocale
- Une prestation scénique public individuelle ou collective libre présentant un travail de composition originale

RNCP35555BC03 — Développer des activités professionnelles complémentaires à l'activité de musicien

LISTE DE COMPÉTENCES

- Concevoir et mettre en œuvre des projets d'action ou de médiation culturelle en lien avec les musiques actuelles
- Accompagner les pratiques amateurs
- Enseigner sa pratique artistique

- Concevoir et réaliser une bande sonore originale adaptée à une production cinématographique, télévisuelle, théâtrale chorégraphique ou multimédia
- Travailler en équipe pluridisciplinaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Un écrit professionnel présentant et analysant les missions effectuées dans le cadre d'un stage dans une structure ayant pour activité la conduite d'actions ou de médiations culturelles, l'accompagnement des pratiques amateurs ou l'enseignement
- Une maquette audio et vidéo présentant un travail de composition musicale à l'image ou à la scène

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le musicien des musiques actuelles exerce une partie son activité professionnelle dans le secteur du spectacle vivant subventionné ou privé. Il peut être engagé par des employeurs dits occasionnels, c'est à dire dont l'activité principale n'est pas le spectacle et qui relèvent alors du champ du GUSO (collectivités territoriales, hôtels cafés restaurants, associations...).

Dans le cadre de la nécessaire pluriactivité du musicien, celui ci sera amené à travailler pour des sociétés de production audiovisuelle, des sociétés de production de spectacle, des entreprises d'édition phonographique ou encore auprès de service d'action culturel au sein d'associations, de collectivités territoriales et de salles de spectacles.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Chanteur, batteur, guitariste, bassiste, claviériste, saxophoniste, choriste..., auteur, compositeur, arrangeur, chargé de médiation culturel, enseignant

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Intensité d'embauche, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 728 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en services aux personnes (37 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles) · tension 1/5 (Très faible) V4X85 — Professionnels de l'action sociale · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	61 082
Jugés difficiles à recruter	12 %
Emplois saisonniers	26 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles) V4X85 — Professionnels de l'action sociale

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Justifier d'une pratique instrumentale avancée
- Formuler un projet professionnel en adéquation avec les objectifs de la formation

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

- Le président du jury
- Le responsable du dispositif de formation
- Un musicien de renommée nationale
- Un programmeur de lieu de diffusion
- Un formateur en pratique instrumentale

COMPOSITION DU JURY — VAE

- Le président du jury
- Le responsable du dispositif de formation
- Un musicien de renommée nationale
- Un programmeur de lieu de diffusion
- Un formateur en pratique instrumentale

Base légale

Date de décision	19/04/2021
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	19/04/2023

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2019	8	0	100 %	75 %
2018	5	0	100 %	80 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP28110

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://trempeo.com/formations/muma/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35555/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	34
Parcours menés à terme	43
Taux d'achèvement	126 %
Période	02/2022 – 06/2023

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	55
Montant total engagé	96 119 €
Coût moyen par dossier	1 748 €
Durée moyenne	182 h
Période	05/2021 – 03/2023
France compétences	60 %
Reste à charge titulaire	30 %
Entreprise	6 %
France Travail	4 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.